le cnam
CEET

Centre d'études de l'emploi et du travail

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

Vers une revalorisation des emplois de la « deuxième ligne » ?

Ne pouvant télétravailler, 4,6 millions de salariés ont été exposés à un risque de contamination. La reconnaissance du caractère essentiel de leur activité et l'amélioration de leurs conditions de travail sont au cœur des discussions actuelles.

a Dares, le service statistique du ministère du Travail, et le Centre d'études de l'emploi et du travail (Ceet) au Cnam ont publié conjointement le mois dernier un document de travail analysant les métiers dits de deuxième ligne pendant la crise sanitaire, autrement dit, ceux qui, derrière les professions médicales, *« ont encouru un risque de contamination durant la crise sanitaire en continuant d'apporter à la population les services indispensables à la vie quotidienne »*(une synthèse est accessible).

La production de ce document s'inscrit dans le cadre de la mission confiée en octobre 2020 par Elisabeth Borne, ministre du Travail, à Christine Erhel et Sophie Moreau-Follenfant.

Les auteurs du document de travail estiment que 4,6 millions de salariés du secteur privé (environ un quart) exerçaient des métiers relevant de la deuxième ligne en 2017 (et 700 000 dans le secteur public). Il ne s'agit pas d'un recensement des personnes exerçant ces métiers pendant la crise sanitaire, mais d'une estimation fondée sur le repérage de ces métiers à partir de l'exploitation de sources statistiques (avec des données antérieures à la crise donc).

Contributeur.trice.s du CEET : Thomas Amossé, Christine Erhel et Annie Jolivet

Source : Alternatives économiques

+ **lire l'article dans son intégralité**

+ lire l'étude du CEET

Alternatives Economiques

21 juin 2021

voir le site du
Centre d'études de l'emploi et du travail

https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/vers-une-revalorisation-des-emplois-de-la-deuxieme-ligne--1269699.kjsp?RH=1507